

# RAPPORT ANNUEL

## 2020-2021



**Centre  
de services scolaire  
du Fer**

**Québec** 

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nos valeurs de bienveillance, d'équité et d'engagement font partie de nos priorités et cette année plus que jamais, elles ont guidé nos pas.  
Dans un contexte de pandémie, le dévouement de nos équipes nous a permis de nous adapter et de poursuivre sur la bonne voie.

Les circonstances exceptionnelles ont créé de grands besoins en recrutement, et la rétention de notre personnel nous apparaît encore plus importante et précieuse.  
Nous tenons à remercier très sincèrement notre belle équipe (employés de toutes les catégories, parents, élèves et étudiants, membres du CA). Grâce à vous tous, le Centre de services scolaire du Fer a gardé le cap malgré les tumultes.

Ensemble, continuons notre chemin vers l'atteinte de notre mission première :

La réussite de nos élèves.



Amaury LeBoyer  
Président du CA



Richard Poirier  
Directeur général



# Table des matières

1.	Présentation du centre de services scolaire.....	2
1.1	Le centre de services scolaire en bref.....	2
1.2	Services éducatifs et culturels .....	3
1.3	Faits saillants .....	3
2.	Gouvernance du centre de services scolaire .....	4
2.1	Conseil d'administration .....	4
2.2	Autres comités de gouvernance .....	6
2.3	Code d'éthique et de déontologie application au conseil d'administration .....	6
2.4	Divulgarion des actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....	6
3.	Résultats .....	7
3.1	Plan d'engagement vers la réussite .....	7
3.1.1	Résultats du plan d'engagement vers la réussite.....	7
3.1.2	Objectifs établis par le ministère de l'Éducation.....	12
3.2	Lutte contre l'intimidation et la violence.....	13
3.2.1	Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire.....	13
3.3	Développement durable.....	13
4.	Utilisation des ressources.....	14
4.1	Répartition des ressources du centre de services scolaire .....	14
4.2	Ressources financières .....	16
4.3	Gestion et contrôle des effectifs .....	17
4.4	Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et +.....	18
4.5	Ressources matérielles et technologiques .....	19
4.5.1	Ressources matérielles .....	19
4.5.2	Ressources technologiques .....	19

## ANNEXES

Annexe 1	Rapport du protecteur de l'élève
Annexe 2	Code d'éthique et de déontologie du commissaire
Annexe 3	Rapport de la présidente du comité de parents

# 1. Présentation du centre de services scolaire

## 1.1. Le centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire du Fer est situé sur la rive nord du golfe Saint-Laurent et existe depuis 1998. Il est le résultat de la fusion des commissions scolaires de Sept-Îles, de Port-Cartier et de Fermont. Il dessert la clientèle francophone de son territoire.

### Territoire

Son territoire côtier s'étend sur 150 kilomètres auxquels s'additionne une partie au Nord. Sur la côte, se retrouve la municipalité de Port-Cartier comptant 6 400 habitants incluant le village de Pentecôte à 35 km vers l'ouest. Sept-Îles, toujours en bordure du fleuve, représente la plus grande municipalité du territoire avec sa population de 25 000 habitants (incluant le village de Gallix).

Le Centre de services scolaire du Fer compte également une communauté autochtone. Les Innus forment une population résidente de plus de 3 000 membres répartis en deux communautés (Uashat et Mani-Utenam). Uashat est adjacente à Sept-Îles, alors que Mani-Utenam est située à 14 km à l'est de la municipalité.

Dans le nord, la ville de Fermont, qui compte 2 500 habitants, une partie de Schefferville et la communauté de Matimekosh-Lac-John font aussi partie du territoire du Centre de services scolaire du Fer.

### Écoles

	Établissement	Niveau d'enseignement
SEPT-ÎLES	Bois-Joli	Préscolaire/primaire
	Camille-Marcoux	Préscolaire/primaire
	Du Boisé	Préscolaire/primaire
	Gamache	Préscolaire/primaire
	Jacques-Cartier	Préscolaire/primaire
	Maisonneuve	Préscolaire/primaire
	Marie-Immaculée	Préscolaire/primaire
	Mgr-Blanche	Préscolaire/primaire (1 <sup>re</sup> à 4 <sup>e</sup> )
	Jean-du-Nord	Secondaire 1 à 3 et adaptation scolaire
	Manikoutai	Secondaire 4 et 5
	Centre A.-W.Gagné	Formation générale des adultes et formation professionnelle
PORT-CARTIER	Mère d'Youville	Préscolaire/primaire
	Saint-Alexandre	Préscolaire/primaire
	Notre-Dame (Gallix)	Préscolaire/primaire
	Dominique-Savio (Pentecôte)	Préscolaire/primaire
	Centre éducatif l'Abri	Secondaire 1 à 5
	Le Relais du Nord	Carcéral
FERMONT	Des Découvertes	Préscolaire/primaire
	Horizon-Blanc	Secondaire 1 à 5

### Clientèle

	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21
Formation générale des jeunes	4 231	4 196	4 217	4 205	N/D
Formation générale des adultes	864	797	701	528	N/D
Formation professionnelle	334	289	356	357	360

## 1.2. Services éducatifs et culturels

Malgré le fait que les services éducatifs ont un effectif réduit en raison de difficulté de recrutement, nous devons prioriser annuellement les dossiers afin de répondre aux besoins des élèves et du personnel.

La pandémie nous a forcé à développer l'expertise de nos professionnels quant à l'enseignement à distance pour être en mesure d'assurer la formation du personnel enseignant. Nous avons su développer l'accompagnement à distance malgré certaines contraintes à gérer.

L'équipe des services pédagogiques et complémentaires participe aux rencontres des équipes collaboratives dans les écoles dans le but de les soutenir et les outiller.

Nous avons aussi le souci de familiariser l'ensemble du personnel administratif à l'utilisation d'outils technologiques permettant la simplification de tâches tout en augmentant leur efficacité.

Plusieurs modalités de formation et d'accompagnement sont à poursuivre et à développer tel que la visioconférence, les capsules vidéo, les webinaires et la modélisation en classe.

Un dossier qui nous préoccupe et qui nécessite continuellement réflexion et adaptation est celui des services aux élèves en difficulté. Nous supportons les écoles dans les cas complexes, mais la distribution des ressources reste toujours un élément de réflexion. Le professionnalisme de l'équipe prend tout son sens.

## 1.3. Faits saillants

- ✓ Participation des professionnels à la démarche collaborative soutenue par M. François Massé;
- ✓ Intégration de l'approche Réponse à l'intervention (RàI) dans nos pratiques;
- ✓ Déploiement du référentiel ministériel en mathématiques (RIM);
- ✓ Échanges et support auprès des enseignantes de maternelle 4 ans;
- ✓ Modélisation en salle de classe quant aux activités en programmation et en robotique;
- ✓ Formation du Récit national pour les enseignantes du préscolaire;
- ✓ Accompagnement relatif aux programmes de formation (ILSS, CAPS, PFEQ modifié);
- ✓ Aide à l'organisation des services directs aux élèves;
- ✓ Accompagnement du personnel enseignant sur la différenciation pédagogique en situation d'apprentissage et d'évaluation;
- ✓ Soutien aux directions en lien avec la qualité du plan d'intervention;
- ✓ Intégration de la tuile Biblius pour l'usage de livres numériques.

## 2. Gouvernance du centre de services scolaire

### 2.1. Conseil d'administration

Le conseil d'administration est constitué de 15 membres :

Cinq membres parmi les parents des élèves, désignés par le Comité de parents, issus des cinq districts desservis par le Centre de services scolaire du Fer.



**Annie Bérubé**  
District 1



**Jennifer Gauthier**  
District 2  
**VICE-PRÉSIDENTE**



**Jessica St-Laurent**  
District 3



**Amaury LeBoyer**  
District 4  
**PRÉSIDENT**



**Anne-Michelle Dérose**  
District 5

Cinq membres parmi les membres du personnel, désignés par leurs pairs.



**Mélanie Thibault**  
Enseignante



**Marie-Claude Reid**  
Personnel de soutien



**Valérie Gagné**  
Professionnelle



**Claire Barriault**  
Direction d'établissement



**Nancy Noël**  
Personnel d'encadrement

Cinq membres parmi la communauté, désignés par cooptation, par les membres parents et les membres du personnel, selon les profils établis dans la Loi modifiant la gouvernance scolaire.



**Cindy Hounsell**  
Milieu communautaire,  
sportif ou culturel



**Danny Gagnon**  
Gouvernance, éthique,  
gestion de risques ou  
gestion des ressources  
humaines



**Guy Berthe**  
Matière financière ou  
comptable ou gestion des  
ressources financières ou  
matérielles



**Mélanie Raymond**  
Milieu municipal, de la  
santé, des services  
sociaux ou des affaires



**Kyra Robertson**  
18 à 35 ans

### Calendrier des séances tenues

- 19 octobre 2020
- 30 novembre 2020
- 14 décembre 2020
- 1er février 2021
- 12 avril 2021
- 18 mai 2021
- 31 mai 2021
- 21 juin 2021

## Réalisations du conseil d'administration

Au cours de l'année 2020-2021 le conseil d'administration a été consulté et s'est prononcé sur les sujets et documents suivants :

### Mise à jour, adaptation ou modification de politiques ou règlements :

- Règlement sur la délégation de fonctions et pouvoirs au directeur général.
- Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.
- Fonctionnement des établissements lors d'intempéries ou d'événement de forces majeures.
- Politique relative à l'attribution des logements de Fermont.
- Politique de gestion des clés.
- Politique relative aux contributions financières exigées des parents et des usagers.
- Frais chargés aux parents pour la surveillance et le transport du midi.

### Au niveau des services éducatifs

- Paramètres du calendrier scolaire.
- Modification des calendriers scolaires suite aux changements faits au régime pédagogique par le Ministre.
- Règles de passage.
- Critères d'inscription.

### Au niveau des ressources humaines

- Critères de sélection des directions d'établissement.
- Nomination du protecteur de l'élève.
- Modifications au plan d'effectif.
- Modifications à la structure administrative pour répondre aux recommandations émises suite aux travaux d'analyse de celle-ci.

### Secrétariat général

- Rapports du protecteur de l'élève.
- Révisions de décisions concernant des élèves.

### Au niveau des ressources financières

- Acceptation du rapport financier pour l'exercice terminé le 30 juin 2020 et du rapport de l'auditeur indépendant.
- Objectifs et principes de répartition des ressources financières.

### Au niveau des ressources matérielles

- Octroi de divers contrats de services (dénouement, réfection, construction...)
- Plan triennal de répartition des immeubles et actes d'établissement des écoles et centres.
- Cession du terrain St-Antoine-de-Padoue.
- Priorités 2020-2021 concernant le maintien des actifs immobiliers.
- Modification de l'acte d'établissement de l'école Maisonneuve dans le but de permettre l'ajout d'une classe de maternelle 4 ans.
- Modification de l'acte d'établissement afin de créer un établissement intégré avec les écoles Jean-du-Nord et Manikoutai.

## 2.2. Autres comités de gouvernance

Comité de gouvernance et d'éthique	Comité de vérification	Comité des ressources humaines
<ul style="list-style-type: none"> <li>Annie Bérubé</li> <li>Jessica St-Laurent</li> <li>Valérie Gagné</li> <li>Cindy Hounsell</li> <li>Mélanie Raymond</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Anne-Michelle Dérose</li> <li>Mélanie Thibault</li> <li>Claire Barriault</li> <li>Danny Gagnon</li> <li>Guy Berthe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jennifer Gauthier</li> <li>Marie-Claude Reid</li> <li>Nancy Noël</li> <li>Mélanie Raymond</li> <li>Kyra Robertson</li> </ul>

## 2.3. Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

Le conseil d'administration du centre de services scolaire doit, par règlement, adopter un code d'éthique et de déontologie applicable à ses membres y siégeant à titre de parents d'un élève ou de représentant de la communauté. Dans l'attente du règlement prévu par le ministre à ce sujet, nous utilisons le code de d'éthique et de déontologie du commissaire (annexe 2).

Le rapport annuel doit en outre faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, de leur décision et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des membres du conseil d'administration du centre de services scolaire déchus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

**Aucun cas n'a été répertorié pour l'année 2020-2021.**

### Identification de situations de conflits d'intérêts

Au moment de son entrée en fonction, un administrateur déclare, par écrit, sur le formulaire fourni par le centre de services scolaire, les situations ou lien susceptibles de conflits d'intérêts. Il complète à nouveau ce formulaire au moins une fois par année lorsque le centre de services scolaire le requiert. Il le complète par lui-même dès que survient un changement susceptible de créer une situation de ce genre.

### Dénonciations d'intérêts pour l'année 2020-2021

Administrateur	
Claire Barriault	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil régional des partenaires du marché du travail</li> <li>Portes et fenêtres Côte-Nord</li> </ul>
Cindy Hounsell	<ul style="list-style-type: none"> <li>RSEQ Côte-Nord</li> </ul>
Mélanie Raymond	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élyme des sables</li> </ul>
Kyra Robertson	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cegep de Sept-Îles</li> </ul>

## 2.4. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	0
Nombre de divulgations auxquelles il a été mis fin en application du paragraphe 3° de l'article 22 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	N/A

## 3. Résultats

### 3.1. Plan d'engagement vers la réussite

#### 3.1.1. Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

## ORIENTATION 1

### Augmenter la diplomation et la qualification des élèves jeunes et adultes

#### Objectif 1.1

Augmenter le nombre d'élèves sortants avec un diplôme ou une attestation de qualification avant l'âge de 20 ans à 76% d'ici 2022.

#### Taux de diplomation 7 ans après l'entrée au secondaire

Situation de départ	Résultats obtenus									Cible
	2007-2008	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Global	66,3%	65,0%	67,4%	69,5%	70,1%	72,8%	74,0%	74,6%	76,3%	76,0%
Garçons	58,0%	65,9%	67,6%	64,0%	63,8%	69,2%	71,3%	68,3%	70,0%	70,0%
Filles	74,5%	67,6%	65,9%	74,3%	76,4%	76,9%	76,8%	81%	82,5%	80,0%
Formation professionnelle	1,5%	2,9%	2,8%	4,1%	2,0%	1,6%	1,8%	2,4%	N/D	1,7%

Source des données : MELS-Statistiques AGIR et autres

2015-2016 et 2016-2017 : Tableaux CAR

#### Objectif 1.2

Augmenter d'ici 2022, le nombre d'élèves sortants, avec un diplôme (DES ou DEP) avant l'âge de 20 ans à 71%.

#### Taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans

Types de diplôme ou qualification	Cohorte 2010-2011 suivie jusqu'en 2016-2017	Cohorte 2011-2012 suivie jusqu'en 2017-2018	Cohorte 2012-2013 suivie jusqu'en 2018-2019	Cohorte 2013-2014 suivie jusqu'en 2019-2020	Cible 2022
Diplôme et qualification	71,2%	74,1%	74,4%	N/D	76%
Diplôme (DES ou DEP)	N/D	N/D	N/D	N/D	71%

Source statistiques MEES, janvier 2018

#### Objectif 1.3

Augmenter le taux de réussite des élèves aux épreuves uniques ministérielles à 90% d'ici 2022.

#### INDICATEUR ET CIBLE

##### Taux de réussite aux épreuves uniques ministérielles

2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Cible 2022
89,5%	90,2%	N/D	N/D	90%

Source statistiques MEES, AGIR janvier 2018

#### Objectif 1.4

Diminuer le taux de décrochage pour passer à 8% d'ici 2022.

#### INDICATEUR ET CIBLE

##### Réduire le taux de décrochage

2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Cible 2022
10,5%	10,2%	10,1%	N/D	8%

Source statistiques projet CAR

## SUIVI DES MOYENS MIS EN PLACE POUR L'ORIENTATION 1

- ✓ Mise en place du système Lumix et des tableaux de bord du projet CAR, qui permettent de vérifier, en temps réel, les résultats des élèves, le taux d'absentéisme, la persévérance scolaire, et ce, en pouvant discriminer les données. Les directions d'école utilisent ces données pour le suivi de leur projet éducatif, l'accompagnement de leur personnel et le suivi des élèves en difficulté.
- ✓ Le centre de services scolaire s'est impliqué dans le projet CAR de la Fondation Chagnon. Le projet « CAR : collaborer, apprendre, réussir » vise le renforcement des expertises professionnelles des gestionnaires et des enseignants et la mise en place de cultures collaboratives au sein des équipes-écoles. Le développement de ce leadership pédagogique poursuit un objectif principal : améliorer la réussite des élèves et le taux de diplomation.
- ✓ Accompagnement des directions par une conseillère pédagogique pour faciliter l'interprétation des données et supporter l'identification, par les directions d'établissement et les équipes-écoles, des zones de vulnérabilité sur lesquelles celles-ci peuvent agir.
- ✓ Consolidation et amélioration du dépistage et de l'accueil des élèves qui entrent à l'école et qui ont des besoins particuliers, en collaboration avec les intervenants du réseau de la santé.
- ✓ Bonification des activités de passage du primaire au secondaire, particulièrement pour la communication des informations aux intervenants scolaires.
- ✓ Poursuite de l'implication et de la collaboration avec l'instance régionale sur la persévérance : le Comité RAP.





## ORIENTATION 2

Dans un souci d'équité, améliorer la réussite des élèves aux besoins particuliers

### Objectif 2.1

Réduire l'écart de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans en faveur des filles par rapport aux garçons à 5% d'ici 2022.

### Objectif 2.2

Réduire l'écart de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans en faveur des élèves réguliers par rapport aux EHDAA à 35% d'ici 2022.

### Objectif 2.3

Réduire l'écart de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans en faveur des élèves venant d'écoles favorisées par rapport aux élèves provenant d'écoles défavorisées à 20% d'ici 2022.

### Objectif 2.4

Réduire l'écart de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans en faveur des élèves immigrants (1<sup>re</sup> génération) par rapport aux élèves non immigrants à 15% d'ici 2022.

## INDICATEURS ET CIBLES POUR LES OBJECTIFS 2.1 À 2.4

### Écarts de diplomation et qualification avant l'âge de 20 ans

Types d'élèves	Cohorte 2009 Suivie jusqu'en 2015-2016	Cohorte 2010 Suivie jusqu'en 2016-2017	Cohorte 2011 Suivie jusqu'en 2017-2018	Cohorte 2012 Suivie jusqu'en 2018-2019	Cohorte 2013 Suivie jusqu'en 2019-2020	Cibles 2022
Garçons et filles	9,3%	12,8%	6,2%	5,9%	N/D	5%
EHDAA et régulier	50,2%	49,3%	46,8%	38,2%	N/D	35%
Écoles défavorisées et non défavorisées	30,8%	12,8%	12,2%	10,4%	N/D	20%
Immigrants et non immigrants	31,3%	N/A	7,2%	14,6%	N/D	15%

Source statistiques MEES

### Objectif 2.6

Diminuer le pourcentage d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire à 10% d'ici 2022.

## INDICATEUR ET CIBLE

### Pourcentage d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire

2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Cible 2022
13,1%	9,8%	11,4%	8,7%	10%

Source statistiques MEES



## ORIENTATION 3

Améliorer les compétences des élèves en littérature et en numératie

### Objectif 3.1

Atteindre, d'ici 2022, les taux de réussite aux épreuves ministérielles de français selon les indicateurs et cibles ci-dessous.

#### INDICATEURS ET CIBLES

**Taux de réussite aux épreuves ministérielles de français**

Types d'épreuve	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Cibles 2022
Écriture 4 <sup>e</sup> année du primaire	87,4%	90,2%	N/A	N/A	90%
Lecture 4 <sup>e</sup> année du primaire	80,5%	77,2%	N/A	N/A	90%
Écriture 6 <sup>e</sup> année du primaire	95,0%	88,8%	N/A	N/A	95%
Lecture 6 <sup>e</sup> année du primaire	85,3%	91,4%	N/A	N/A	90%
Écriture 2 <sup>e</sup> année du secondaire	91,9%	80,3%	N/A	N/A	95%
Écriture 5 <sup>e</sup> année du secondaire	84,4%	85,5%	N/A	N/A	90%

Source statistiques Lumix

Nous n'avons pas de données 2019-2020 et 2020-2021 puisqu'en raison de la COVID-19, les épreuves ministérielles ont été annulées.

### Objectif 3.2

Augmenter à 90%, d'ici 2022, le pourcentage d'élèves ayant un résultat final de compétence entre 70% et 100% en lecture et en écriture pour les élèves du premier cycle du primaire.

#### INDICATEURS ET CIBLES

**Pourcentage d'élèves ayant un résultat final de compétence entre 70% et 100%**

Compétence et niveau	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Cibles 2022
Lecture 1 <sup>re</sup> année du primaire	85%	86%	87%*	N/D	90%
Écriture 1 <sup>re</sup> année du primaire	86%	86%	84%*	N/D	90%
Lecture 2 <sup>e</sup> année du primaire	87%	87%	91%*	N/D	90%
Écriture 2 <sup>e</sup> année du primaire	86%	86%	92%*	N/D	90%

Source statistiques Lumix

\*Ces chiffres touchent les 2 premières étapes seulement. En raison de la COVID-19, il n'y a pas de résultats chiffrés pour la 3<sup>e</sup> étape et le sommaire.

### Objectif 3.3

Améliorer, d'ici 2022, les taux de réussite aux épreuves ministérielles en mathématiques selon les indicateurs et cibles ci-dessous.

#### INDICATEURS ET CIBLES

**Taux de réussite aux épreuves ministérielles en mathématiques**

Compétence et niveau	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Cibles 2022
Raisonner en 6 <sup>e</sup> année du primaire	81,9%	70,0%	N/A	N/A	85%
Résoudre en 6 <sup>e</sup> année du primaire	88,5%	84,6%	N/A	N/A	90%
CST 4 <sup>e</sup> secondaire	72,3%	74,6%	N/A	N/A	80%
TS 4 <sup>e</sup> secondaire	68,0%	66,7%	N/A	N/A	80%
SN 4 <sup>e</sup> secondaire	80,5%	80,0%	N/A	N/A	90%

Source statistiques Lumix

Nous n'avons pas de données 2019-2020 et 2020-2021 puisqu'en raison de la COVID-19, les épreuves ministérielles ont été annulées.

### Objectif 3.4

Augmenter, d'ici 2022, le pourcentage d'élèves ayant un résultat sommaire entre 70% et 100% en mathématiques selon les indicateurs et cibles ci-dessous.

#### INDICATEURS ET CIBLES

Pourcentage d'élèves ayant un résultat sommaire entre 70% et 100%

Niveau	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Cibles 2022
2 <sup>e</sup> année du primaire	90%	91%	96%	N/D	92%
4 <sup>e</sup> année du primaire	86%	81%	86%	N/D	90%
6 <sup>e</sup> année du primaire	79%	73%	78%	N/D	85%
1 <sup>re</sup> année secondaire	68%	70%	N/A	N/D	75%
2 <sup>e</sup> année du secondaire	85%	69%	N/A	N/D	80%
3 <sup>e</sup> année du secondaire	66%	65%	N/A	N/D	75%

Source statistiques Lumix

En raison de la COVID-19, en 2019-2020 il n'y a pas de résultats chiffrés pour la 3<sup>e</sup> étape et le sommaire au secondaire.

### Objectif 3.5

Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire du centre de services scolaire en mettant en place un plan d'action d'ici la prochaine année.



## ORIENTATION 4

Créer un climat sain, sécuritaire et bienveillant pour les élèves

### Objectif 4.1

Faire bouger les élèves du primaire au moins 60 minutes par jour dans au moins 10 écoles d'ici 2022.

#### INDICATEUR ET CIBLE

Nombre d'écoles primaires faisant bouger les élèves 60 minutes par jour

2018-2019	2019-2020	2020-2021	Cible 2022
4	6	6	10
écoles sur 13	écoles sur 13	écoles sur 13	écoles sur 13

### Objectif 4.2

Faire en sorte que d'ici 2022, 85% des bâtiments soient dans un état satisfaisant selon l'indice de vétusté du ministère.

#### INDICATEUR ET CIBLE

État satisfaisant des bâtiments (Selon l'indice de vétusté du ministère)

2020-2021	Cible 2022
12%	85%
des bâtiments sont dans un état jugé satisfaisant	

Source statistiques- Tableau des indices de vétusté du MEES

Pour l'instant nous sommes très loin de la cible à atteindre. Toutefois, les investissements prévus au cours des prochaines années contribueront assurément à améliorer l'état et la valeur de nos bâtiments.

### 3.1.2. Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

En vertu de l'article 459.2 de la LIP, le ministre peut déterminer, pour l'ensemble des centres de services scolaires ou en fonction de la situation de l'un ou de certains d'entre eux, des orientations, des objectifs ou des cibles devant être pris en considération dans l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite. Pour la période couverte par le plan stratégique du ministère, soit du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2022, le ministre a déterminé les deux orientations suivantes dont les centres de services scolaires doivent tenir compte dans leur plan d'engagement vers la réussite :

- **Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire du centre de services scolaire.**
- **Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour.**

Les centres de services scolaires doivent également intégrer les **cinq objectifs** suivants dans leur plan d'engagement vers la réussite :

Objectif national 2030	Cible intermédiaire 2022	Situation de départ au Québec	Indicateur
<b>Réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.</b>	<u>Garçons et filles</u> : écart de 6,1 points pour l'ensemble des réseaux. <u>EHDAA et régulier</u> : écart de 25,3 points pour le réseau public seulement. <u>Écoles défavorisées</u> : écart de 6,5 points pour le réseau public seulement. <u>Élèves issus de l'immigration 1<sup>re</sup> génération</u> : écart de 3 points.	<u>Garçons et filles</u> : écart de 10,1 points pour l'ensemble des réseaux. <u>EHDAA et régulier</u> : écart de 34,1 points pour le réseau public seulement. <u>Écoles défavorisées</u> : écart de 8,9 points pour le réseau public seulement. <u>Élèves issus de l'immigration 1<sup>re</sup> génération</u> : écart de 4,1 points (Cohorte 2008-2009).	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.
<b>Ramener à 10% la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.</b>	Ramener à 11,4% la proportion d'élèves entrants à 13 ans ou plus au secondaire, dans un réseau public.	12,6% (Cohorte 2016-2017).	Part des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire (réseau public).
<b>Porter à 90% la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85% la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).</b>	Porter à 84% la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.	78,8% (Cohorte 2008-2009).	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans.
<b>Porter à 90% le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4<sup>e</sup> année du primaire, dans le réseau public.</b>	Les centres de services scolaire doivent définir une cible pour 2022 à partir des données analysées à l'examen de juin 2017.	S.O.	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 <sup>e</sup> année du primaire.
<b>Faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.</b>	Faire en sorte que 85% des bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.	68% des bâtiments sont dans un état satisfaisant.	Indice d'état des bâtiments du parc immobilier.

### 3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence

#### 3.2.1. Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

Établissement scolaire	INTIMIDATION	VIOLENCE	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
	(fréquence des événements)	(fréquence des événements)	
École Bois-Joli	3 événements	5 à 10 événements	0%
École Camille-Marcoux	Moins de 5 événements	Entre 20 et 30 événements	0%
École du Boisé	Moins de 5 événements	Moins de 5 événements	0%
École Gamache	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0%
École Jacques-Cartier	Moins de 10 événements	Entre 10 et 19 événements	0%
École Maisonneuve	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0%
École Marie-Immaculée	Entre 10 et 12 événements	Entre 35 et 40 événements	1,9%
École Mgr-Blanche	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0%
École Mère d'Youville	Moins de 10 événements	3 événements	0%
École Saint-Alexandre	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0%
École Notre-Dame	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0%
École Dominique-Savio	Moins de 10 événements	Moins de 10 événements	0%
École Des Découvertes	Moins de 5 événements	Moins de 10 événements	0%
École JDN/Manikoutai	22 événements	Entre 80 et 100 événements	0%
Centre éducatif l'Abri	Entre 15 et 20 événements	Entre 15 et 20 événements	0%
Polyvalente Horizon-Blanc	Moins de 5 événements	Moins de 10 événements	0%
Centre A.-W.Gagné	0	0	0%

\*événement porté à l'attention d'un adulte pouvant relever du simple conflit.

### 3.3. Développement durable

Le Centre de services scolaire du Fer n'a pas, pour l'instant, de politique en matière de développement durable. Une telle politique fera toutefois partie de nos chantiers à venir.

## 4. Utilisation des ressources

### 4.1. Répartition des revenus du centre de services scolaire

#### Budget de fonctionnement

- Pour le secteur jeune, à l'exception des mesures spécifiques dédiées aux écoles, la masse salariale des employés est assumée collectivement afin d'assurer une équité dans le partage des ressources. Des réserves sont prévues afin de prévoir les remplacements.
- Un budget centralisé pour les services directs aux élèves (technicien en éducation spécialisée, technicien en travail social, préposé) est planifié afin de répartir équitablement ces ressources dans les écoles. Des réserves sont prévues afin de prévoir les remplacements.
- Les budgets des services (éducatifs, financiers, ressources matérielles, direction générale, ressources humaines, informatiques, transport) sont adaptés en fonction des tâches à réaliser afin de s'assurer du fonctionnement du centre de services scolaire.
- Les budgets pour le fonctionnement des immeubles sont centralisés (entretien, déneigement, réparation, électricité...).
- Des budgets de formation sont prévus.
- Pour le fonctionnement du comité de parents, le centre de services scolaire alloue un montant de 12 000 \$.
- Pour le fonctionnement du comité E.H.D.A.A., le centre de services scolaire alloue un montant de 5 000 \$.
- Pour les projets de perfectionnement qui s'adressent aux parents en général ou plus spécifiquement aux représentants des parents élus au comité de parents, au comité E.H.D.A.A. et aux conseils d'établissement, le centre de services scolaire alloue un montant de 7 500 \$ administré par le comité de parents.

#### Budget d'investissement

- Les travaux sur les immeubles sont priorisés par le conseil d'administration suite à une consultation des établissements et des ressources matérielles.
- Une portion du budget pour le MAO est centralisée.
- Une portion du budget pour la mise aux normes des infrastructures technologiques est centralisée.

### Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

- Le budget doit être équilibré.
- L'optimisation des ressources est recherchée dans toutes les activités du centre de services scolaire.
- Les unités administratives mettent en place des processus de partage de risques financiers tels que l'assurance salaire et les remplacements.
- Une marge de manœuvre d'environ 5% des allocations du ministère doit être dégagée dans les activités d'enseignement (formation des groupes) afin de financer une partie des activités éducatives (services pédagogiques et services complémentaires).
- L'autofinancement des services d'appoint (services de garde, transport scolaire, diners chauds dans les services de garde, cafétéria, etc.) est recherché.
- Le financement des investissements se fait principalement avec les revenus spécifiques du ministère et les revenus autonomes.

#### Les objectifs spécifiques pour 2020-2021

Suite à la réception des règles budgétaires ministérielles et de l'estimation des clientèles, dans les limites de sa capacité financière, le centre de services scolaire visera l'atteinte des objectifs suivants :

- Dégager des leviers pour le service informatique afin de répondre aux besoins exprimés par les établissements et aux attentes gouvernementales.
- Planifier la relève des services afin de préserver l'expertise organisationnelle.
- Indexer les budgets des services directs aux élèves.
- Améliorer l'entretien des immeubles (peinture, ventilation, systèmes de chauffage, électricité, plomberie...)

## Les principes de la répartition annuelle des revenus

- Le cadre budgétaire vise à assurer une gestion participative de façon à favoriser l'autonomie et l'imputabilité de toutes les unités administratives tout en permettant au Centre de services scolaire du Fer d'assumer les responsabilités prévues à la L.I.P. pour son fonctionnement et celui des comités.
- Les services aux élèves sont au centre de nos activités et leur éducation est le centre de nos préoccupations.
- Le processus de décentralisation demande une modulation équitable et tient compte des besoins des écoles et des centres.
- La répartition des ressources financières tient compte des obligations légales et réglementaire d'un centre de services scolaire. Elle doit notamment être cohérente avec les orientations et objectifs du plan d'engagement vers la réussite et des projets éducatifs des établissements.
- La répartition des ressources financières doit tenir compte du principe de subsidiarité dans nos décisions de décentralisation. Principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité, c'est-à-dire le plus près possible de l'action.
- Les besoins exprimés par les établissements pour les services d'adaptation scolaire sont tenus en compte lors de la répartition des ressources et ceci, dans les limites de la capacité financière du centre de services scolaire.
- Le centre de services scolaire reconnaît que les établissements scolaires doivent rendre des comptes au ministère sur l'utilisation de certaines allocations qui leur ont été allouées spécifiquement. Il veille à ce que la répartition des ressources financières permette à ses établissements d'atteindre les objectifs visés par ces allocations.
- Les gestionnaires partagent la responsabilité du processus budgétaire.
- En cours d'année, les ressources financières peuvent être ajustées selon les disponibilités budgétaires et les nouvelles allocations.

## 4.2. Ressources financières

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
<b>Subventions du Ministère</b>	<b>55 826 715 \$</b>	<b>59 015 337 \$</b>	<b>62 615 468 \$</b>	<b>69 422 813 \$</b>
<b>Taxes scolaires</b>	<b>10 666 069 \$</b>	<b>9 096 699 \$</b>	<b>7 180 354 \$</b>	<b>4 025 084 \$</b>
<b>Autres revenus</b>	<b>4 474 428 \$</b>	<b>5 192 328 \$</b>	<b>4 721 153 \$</b>	<b>7 965 677 \$</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>70 967 212 \$</b>	<b>73 304 364 \$</b>	<b>74 516 975 \$</b>	<b>81 413 574 \$</b>
<b>Activités d'enseignement et de formation</b>	<b>30 726 453 \$</b>	<b>31 693 256 \$</b>	<b>32 072 278 \$</b>	<b>32 928 809 \$</b>
<b>Activités de soutien à l'enseignement et à la formation</b>	<b>17 052 568 \$</b>	<b>18 090 761 \$</b>	<b>18 193 445 \$</b>	<b>19 856 448 \$</b>
<b>Services d'appoint (transport, cafétéria, service de garde)</b>	<b>5 651 812 \$</b>	<b>5 856 470 \$</b>	<b>5 774 943 \$</b>	<b>6 294 351 \$</b>
<b>Activités administratives (gestion, perfectionnement, services corporatifs)</b>	<b>3 399 343 \$</b>	<b>3 545 114 \$</b>	<b>3 546 380 \$</b>	<b>3 528 169 \$</b>
<b>Activités relatives aux biens meubles et immeubles</b>	<b>7 088 484 \$</b>	<b>7 113 330 \$</b>	<b>6 788 616 \$</b>	<b>7 372 272 \$</b>
<b>Activités connexes (résidences, financement, sécurité d'emploi, rétroactivité, projets spéciaux, droits de scolarité hors réseau, provision pour créances douteuses)</b>	<b>1 438 973 \$</b>	<b>939 756 \$</b>	<b>870 162 \$</b>	<b>4 539 228 \$</b>
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	<b>2 886 083 \$</b>	<b>3 210 419 \$</b>	<b>3 286 465 \$</b>	<b>3 565 056 \$</b>
<b>Variation de la provision pour avantages sociaux futurs</b>	<b>173 576 \$</b>	<b>(33 544) \$</b>	<b>(231 293) \$</b>	<b>313 222 \$</b>
<b>Service de la dette</b>	<b>2 427 676 \$</b>	<b>2 723 742 \$</b>	<b>2 965 472 \$</b>	<b>2 896 082 \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>70 844 968 \$</b>	<b>73 139 304</b>	<b>73 266 468 \$</b>	<b>81 293 637 \$</b>
<b>Surplus de l'exercice</b>	<b>122 244 \$</b>	<b>165 060 \$</b>	<b>1 250 507 \$</b>	<b>119 937 \$</b>

### 4.3. Gestion et contrôle des effectifs

2020-2021	AVRIL 2020 À MARS 2021			Nombre d'employés pour la période visée
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	
Personnel d'encadrement	67 515,30	0,00	67 515,30	43
Personnel professionnel	53 357,05	127,50	53 484,55	44
Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
Personnel enseignant	560 609,49	2 231,94	562 841,43	674
Personnel de bureau, technicien et assimilé	358 981,39	899,39	359 880,77	418
Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	64 709,80	1 181,38	65 891,18	71
Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
<b>Total</b>	<b>1 105 173,02</b>	<b>4 440,21</b>	<b>1 109 613,23</b>	<b>1 250</b>

#### Résumé du niveau de l'effectif du 1<sup>er</sup> avril 2020-2021

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)	1 114 647,67
Total des heures rémunérées effectuées (B)	1 109 613,23
Ampleur du dépassement s'il y a lieu (B-A)	- 5 034,44
Respect du niveau d'effectif	Oui

#### 4.4. Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et +

Titre et/ou Objet du contrat	Entreprise	\$
Service d'entretien ménager 2021-2024 École Notre-Dame	Conciergerie Marie-Net enr.	81 900 \$
Accompagnement François Massé	Accompagnement François Massé	34 500 \$
Remplacement des ventilateurs de l'unité de ventilation – Centre éducatif de Fermont	Stantec Experts-Conseils Ltée	69 990 \$
Sécurité et protection incendie	Tyco Integrated Fire & Security	27 150 \$
Mise aux normes de l'entrée d'eau et de la plomberie principale – École des Découvertes – Choix de la firme d'ingénierie	Stantec Experts-Conseils Ltée	59 950 \$
Mise aux normes de la distribution d'air et de la distribution électrique dans les logements de Fermont	Stantec Experts-Conseils Ltée	64 000 \$
Remplacement de l'entrée électrique et du réseau d'urgence – École des Découvertes	Stantec Experts-Conseils Ltée	83 350 \$
Contrat de service pour le diagnostic organisationnel et le soutien à l'élaboration d'un plan d'optimisation	Raymond Chabot Grant Thorton & Cie S.E.N.C.R.L.	30 000 \$
Rénovation des blocs sanitaires – Centre éducatif de Fermont	Atelier 5 Inc.	53 310 \$
Réfection bloc sanitaire Est – École Gamache – Choix de la firme d'architecture	DMG Architecture	30 000 \$
Formation SACCADE – Contrat de service	SACCADE Inc.	26 550 \$
Réfection du bloc sanitaire Ouest – École Gamache – Choix de la firme d'architecture	DMG Architecture	38 800 \$
Réfection du bloc sanitaire Ouest – École Gamache – Choix de la firme d'ingénierie	Groupe-Conseil TDA	53 283 \$
Mise à niveau des services – phase 3 – École Jacques-Cartier – choix de la firme d'architecture	DMG architecture	29 800 \$
Mise à niveau des services – phase 3 – École Marie-Immaculée - Choix de la firme d'architecture	DMG architecture	32 800 \$
Réfection de la mécanique du bâtiment phase 1 – École Manikoutai – choix de la firme d'ingénierie	Ambioner Inc.	99 200 \$
Réfection bloc sanitaire Est – École Gamache – Choix de la firme d'ingénierie	Groupe-Conseil TDA	35 292 \$
Déneigement 2020-2023 Centre éducatif de Fermont et Résidence du personnel	Lesage Transport Ltée	270 117 \$
Rénovation intérieure de 5 logements – résidence du personnel à Fermont – Choix de la firme d'architecture	DMG Architecture	72 460 \$
Mise à niveau des services – phase 3 – École Marie-Immaculée – Choix de la firme d'ingénierie	LGT inc.	29 300 \$
Déneigement 2020-2023 – École Camille-Marcoux	9188-3363 Québec inc.	60 750 \$
Déneigement 2020-2023 – École Dominique-Savio	Port-Cartier Métal Inc.	52 500 \$
Déneigement 2020-2023 – École Jacques-Cartier	9188-3363 Québec inc.	90 200 \$
Déneigement 2020-2023 – École Bois-Joli	9188-3363 Québec inc.	66 200 \$
Services professionnels/Réfection de la toiture du Centre Éducatif de Fermont (Blocs A et B)	DMG Architecture	72 950 \$

## 4.5. Ressources matérielles et technologiques

### 4.5.1. Ressources matérielles

Maintien des actifs immobiliers du 1er juillet 2021 au 30 juin 2021

2019-2020	2020-2021		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
21 706 552 \$	8 325 361 \$	12 859 118 \$	23 012 533 \$*

\*Ce solde inclut des montants non dépensés dans les années antérieures.

### 4.5.2. Ressources technologiques

**Le remplacement du coordonnateur aux services informatiques et la réorganisation du service du transport nous ont obligés à revoir les priorités.**

**Il a fallu, et il faut encore, assurer le fonctionnement du service informatique avec seulement 50% de son effectif.**

**Le maintien et la gestion du parc informatique dans les écoles sont à poursuivre et une importance est accordée à la sécurité de l'information dans l'utilisation des voies numériques. Plusieurs dossiers touchant les écoles sont aussi à supporter, tels que les outils d'aide technologique, les projets multimédias, la robotique, le portail Mozaïk, l'utilisation du pédago-numérique, l'achat d'équipements numériques, etc.**

**La téléphonie IP, l'infonuagique, les bornes d'accès sans fil et le serveur informatique interne sont des éléments sur lesquels les services informatiques sont en analyse et en développement.**

## 5. Annexes